

# RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA PREFECTURE DE LA NIEVRE

## RECUEIL SPECIAL AVIS DE CONCOURS DU 5 JANVIER 2005

### 1. Cour d'Appel de Bourges

#### **Avis de recrutement sans concours d'agents administratifs des services judiciaires, au titre de l'année 2004**

En application :

- du décret n° 2002-121 du 31 janvier 2002 relatif au recrutement sans concours dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique pris en application de la loi n° 2001-2 du 3 janvier 2001 relative à la résorption de l'emploi précaire et à la modernisation du recrutement dans la fonction publique ainsi qu'au temps de travail dans la fonction publique territoriale,
- du décret n° 2004-952 du 2 septembre 2004 portant déconcentration en matière de recrutement dans certains corps de fonctionnaires de catégorie C des services judiciaires,
- de l'arrêté interministériel du 20 décembre 2004 autorisant au titre de l'année 2004 l'ouverture d'un recrutement sans concours d'agents administratifs des services judiciaires,
- de l'arrêté ministériel du 21 décembre 2004 localisant les postes offerts au recrutement sans concours d'agents administratifs des services judiciaires,

un recrutement sans concours d'agents administratifs des services judiciaires, est autorisé au titre de l'année 2004 à hauteur de 200 postes, indépendamment des dispositions législatives et réglementaires relatives aux emplois réservés, aux bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et des actes de terrorisme.

Les postes offerts sont répartis en fonction des autorisations de recrutement conformément à **l'annexe I**.

Le recrutement sans concours d'agents administratifs des services judiciaires, est autorisé au titre de l'année 2004 au sein de la **Cour d'Appel de Bourges**, à hauteur de **2 postes**.

La date limite de retrait des dossiers et de clôture d'inscription est fixée au **vendredi 11 février 2005**.

Les dossiers d'inscription devront :

- être retirés auprès des services du procureur de la République près le tribunal de grande instance du lieu de résidence des candidats ;
- être ensuite **déposés en mains propres ou adressés par pli recommandé avec accusé de réception au plus tard le 11 février 2005 inclus, délai de rigueur, le cachet de la poste faisant foi**, auprès du Service Administratif Régional de la Cour d'Appel de Bourges ;

- comporter :
  - . une lettre de motivation,
  - . le formulaire remis au candidat au moment du retrait du dossier,
  - . un *curriculum vitæ* détaillé précisant les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée.

La date limite de diffusion de la liste des candidats déclarés aptes est fixée au **lundi 30 mai 2005**.

Fait à Bourges, le 24 décembre 2004

**LE PROCUREUR GENERAL,  
P. COURET  
LE PREMIER PRESIDENT,  
J.F. GABIN**

### **Modalités de recrutement**

Le décret n° 2002-121 du 31 janvier 2002 (publié au *Journal officiel* du 1<sup>er</sup> février 2002) fixe les règles générales d'organisation du recrutement sans concours notamment des agents administratifs des administrations de l'Etat.

Une commission est constituée au sein de la cour d'appel de Bourges dont les membres sont nommés par les autorités déléguées conformément au décret n° 2004-952 du 2 septembre 2004, soit le Premier Président de la cour d'appel de Bourges et le Procureur Général près ladite cour.

Cette commission assurera les opérations du recrutement sans concours d'agents administratifs des services judiciaires.

Ce recrutement comporte deux phases : une phase de sélection et une phase d'audition.

**Seuls seront convoqués à l'audition les candidats préalablement retenus par la commission.**

La diffusion de la liste des candidats retenus pour l'audition, puis de la liste des candidats déclarés aptes sera assurée par affichage dans les locaux de la cour d'appel de Bourges et dans les juridictions du ressort.

Pour tout renseignement complémentaire, vous devez vous adresser à :

**Cour d'Appel de Bourges  
Service Administratif Régional  
Bureau des Ressources Humaines  
8 rue des Arènes  
18023 BOURGES CEDEX  
Tél : 02.48.68.34.73 ou 33.74**

**Annexe I**  
**TABLEAU DES AUTORISATIONS DE RECRUTEMENT**

AUTORITES DELEGUEES POUR ORGANISER LE RECRUTEMENT  Les chefs des cours suivantes	NOMBRE DE POSTES OFFERTS (Hors emplois réservés)	NOMBRE D'EMPLOIS RESERVES (lois de 1923 et 1924)	TOTAL	DEPARTEMENTS CONCERNES	COORDONNEES DES SERVICES GESTIONNAIRES  POUR TOUT RENSEIGNEMENT	
		Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et des actes de terrorisme				
COUR DE CASSATION	3	1	4		COUR DE CASSATION 5 quai de l'Horloge 75001 PARIS	01.44.32.64.32
AGEN	2	0	2	Gers, Lot, Lot-et-Garonne	COUR D'APPEL D'AGEN Service Administratif Régional Avenue de Lattre de Tassigny 47916 AGEN CEDEX 09	05.53.48.07.80
AIX-EN-PROVENCE	13	6	19	Alpes de Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var	COUR D'APPEL D'AIX-EN-PROVENCE Service Administratif Régional Palais Gayaud - 18 bis, place de Verdun 13617 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 1	04.42.33.15.00
AMIENS	2	1	3	Aisne, Oise, Somme	COUR D'APPEL D'AMIENS Service Administratif Régional Palais de Justice - 14, rue Robert de Luzarches 80027 AMIENS CEDEX	03.22.82.35.16
ANGERS	2	1	3	Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe	COUR D'APPEL D'ANGERS Service Administratif Régional Palais de Justice - Rue Waldeck-Rousseau 49043 ANGERS CEDEX 01	02.41.20.52.33
BASTIA	2	0	2	Corse du Sud, Haute- Corse	COUR D'APPEL DE BASTIA Service Administratif Régional Rond Point de Moro Giafferi 20407 BASTIA CEDEX	04.95.34.91.20
BESANCON	2	0	2	Territoire de Belfort, Doubs, Jura, Haute- Saône	COUR D'APPEL DE BESANCON Service Administratif Régional Rue Hugues Sambin 25000 BESANCON	03.81.65.12.02
BORDEAUX	3	1	4	Charente, Dordogne, Gironde	COUR D'APPEL DE BORDEAUX Service Administratif Régional 43 cours d'Albret 33000 BORDEAUX	05.56.79.76.03

AUTORITES DELEGUEES POUR ORGANISER LE RECRUTEMENT  Les chefs des cours suivantes	NOMBRE DE POSTES OFFERTS (Hors emplois réservés)	NOMBRE D'EMPLOIS RESERVES (lois de 1923 et 1924)	TOTAL	DEPARTEMENTS CONCERNES	COORDONNEES DES SERVICES GESTIONNAIRES  POUR TOUT RENSEIGNEMENT	
		Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et des actes de terrorisme				
<b>BOURGES</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	Cher, Indre, Nièvre	COUR D'APPEL DE BOURGES Service Administratif Régional 8 rue des Arènes 18023 BOURGES CEDEX	02.48.68.34.00
<b>CAEN</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	Calvados, Manche, Orne	COUR D'APPEL DE CAEN Service Administratif Régional Place Gambetta 14050 CAEN CEDEX 14	02.31.30.70.38
<b>CHAMBERY</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	Savoie, Haute-Savoie	COUR D'APPEL DE CHAMBERY Service Administratif Régional Place du Palais 73018 CHAMBERY CEDEX	04.79.33.60.09
<b>COLMAR</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	Bas-Rhin, Haut-Rhin	COUR D'APPEL DE COLMAR Service Administratif Régional 9, avenue Raymond Poincaré - BP 549 68027 COLMAR CEDEX	03.89.20.89.49
<b>DIJON</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	Côte d'Or, Haute-Marne, Saône et Loire	COUR D'APPEL DE DIJON Service Administratif Régional 8, rue Amiral Roussin 21034 DIJON CEDEX	03.80.44.61.65
<b>DOUAI</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	Nord, Pas-de-Calais	COUR D'APPEL DE DOUAI Service Administratif Régional Place Charles de Pollinchove 59507 DOUAI CEDEX	03.27.08.13.13
<b>GRENOBLE</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	Hautes-Alpes, Drôme, Isère	COUR D'APPEL DE GRENOBLE Service Administratif Régional Hôtel des Administrations - 9, quai Créqui 38026 GRENOBLE CEDEX	04.76.86.21.49
<b>LIMOGES</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	Corrèze, Creuse, Haute-Vienne	COUR D'APPEL DE LIMOGES Service Administratif Régional 17, place d'Aine 87031 LIMOGES CEDEX	05.55.12.18.26

LYON	5	2	7	Ain, Loire, Rhône	COUR D'APPEL DE LYON Service Administratif Régional 2, rue de la Bombarde 69321 LYON CEDEX 05	04.75.77.30.85
<b>AUTORITES DELEGUEES POUR ORGANISER LE RECRUTEMENT</b>  <b>Les chefs des cours suivantes</b>	<b>NOMBRE DE POSTES OFFERTS (Hors emplois réservés)</b>	<b>NOMBRE D'EMPLOIS RESERVES (lois de 1923 et 1924)</b>  Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et des actes de terrorisme	<b>TOTAL</b>	<b>DEPARTEMENTS CONCERNES</b>	<b>COORDONNEES DES SERVICES GESTIONNAIRES</b>  <b>POUR TOUT RENSEIGNEMENT</b>	
METZ	2	0	2	Moselle	COUR D'APPEL DE METZ Service Administratif Régional 3, rue Haute-Pierre 57035 METZ CEDEX	03.87.56.76.36
MONTPELLIER	3	1	4	Aude, Aveyron, Hérault, Pyrénées-Orientales	COUR D'APPEL DE MONTPELLIER Service Administratif Régional Palais de Justice - 1, rue Foch 34023 MONTPELLIER CEDEX 1	04.67.14.51.01
NANCY	2	1	3	Meurthe-et-Moselle, Meuse, Vosges	COUR D'APPEL DE NANCY Service Administratif Régional 3, terrasse de la Pépinière 54035 NANCY CEDEX	03.83.17.24.81
NIMES	4	1	5	Ardèche, Gard, Lozère, Vaucluse	COUR D'APPEL DE NÎMES Service Administratif Régional Centre Atria - 5, boulevard de Pragues 30000 NÎMES	04.66.36.63.40
ORLEANS	2	0	2	Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret	COUR D'APPEL D'ORLEANS Service Administratif Régional 2, rue de Patay 45044 ORLEANS CEDEX	02.38.54.10.62
PARIS	36	14	50	Essonne, Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Yonne, Paris	COUR D'APPEL DE PARIS Service Administratif Régional 34 quai des orfèvres 75055 PARIS LOUVRE SP	01.44.32.55.37
PAU	2	1	3	Hautes-Pyrénées, Landes, Pyrénées- Atlantique	COUR D'APPEL DE PAU Service Administratif Régional Place de la Libération 64034 PAU CEDEX	05.59.82.47.12

<b>POITIERS</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne	COUR D'APPEL DE POITIERS Service Administratif Régional 19 ter, rue Boncenne 86000 POITIERS	05.49.30.04.60
<b>REIMS</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	Ardennes, Aube, Marne	COUR D'APPEL DE REIMS Service Administratif Régional 201, rue des Capucins 51096 REIMS CEDEX	03.26.77.42.74
<b>AUTORITES DELEGUEES POUR ORGANISER LE RECRUTEMENT</b>  <b>Les chefs des cours suivantes</b>	<b>NOMBRE DE POSTES OFFERTS (Hors emplois réservés)</b>	<b>NOMBRE D'EMPLOIS RESERVES (lois de 1923 et 1924)</b>  Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et des actes de terrorisme	<b>TOTAL</b>	<b>DEPARTEMENTS CONCERNES</b>	<b>COORDONNEES DES SERVICES GESTIONNAIRES POUR TOUT RENSEIGNEMENT</b>	
<b>RENNES</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire- Atlantique, Morbihan	COUR D'APPEL DE RENNES Service Administratif Régional 10 rue Hoche – CS 66423 35000 RENNES	02.23.20.43.00
<b>RIOM</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	Allier, Cantal, Haute-Loire, Puy-de-Dôme	COUR D'APPEL DE RIOM Service Administratif Régional 2, boulevard Chancelier de l'Hospital BP 35 63201 RIOM CEDEX	04.73.63.29.56
<b>ROUEN</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	Eure, Seine-Maritime	COUR D'APPEL DE ROUEN Service Admsitratif Régional 36, rue aux Juifs 76037 ROUEN CEDEX	02.32.08.21.17
<b>TOULOUSE</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	Ariège, Haute-Garonne, Tarn, Tarn-et-Garonne	COUR D'APPEL DE TOULOUSE Service Administratif Régional 1 rue Delpech Immeuble Jean Ceaux 31000 TOULOUSE CEDEX 7	05.34.45.50.52
<b>VERSAILLES</b>	<b>19</b>	<b>11</b>	<b>30</b>	Eure-et-Loire, Hauts-de-Seine, Val d'Oise, Yvelines	COUR D'APPEL DE VERSAILLES Service Administratif Régional 5, rue Carnot - RP 1113 78011 VERSAILLES CEDEX	01.39.49.69.74
<b>BASSE-TERRE</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	Guadeloupe	COUR D'APPEL DE BASSE-TERRE Service Administratif Régional 4 boulevard Félix Eboué 97100 BASSE-TERRE	05.90.80.63.36

<b>FORT-DE-FRANCE</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	Guyane, Martinique	COUR D'APPEL DE FORT-DE-FRANCE Service Administratif Régional Morne Tartenson – Avenue Saint-Jhon Perse BP 634 97200 FORT-DE-FRANCE	05.96.70.62.62
-----------------------	----------	----------	----------	--------------------	---	----------------

<b>AUTORITES DELEGUEES POUR ORGANISER LE RECRUTEMENT</b>  <b>Les chefs des cours suivantes</b>	<b>NOMBRE DE POSTES OFFERTS (Hors emplois réservés)</b>	<b>NOMBRE D'EMPLOIS RESERVES (lois de 1923 et 1924)</b>	<b>TOTAL</b>	<b>DEPARTEMENTS CONCERNES</b>	<b>COORDONNEES DES SERVICES GESTIONNAIRES  POUR TOUT RENSEIGNEMENT</b>	
		Bénéficiaires du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre et des actes de terrorisme				
<b>SAINT-DENIS</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	Réunion	COUR D'APPEL DE SAINT-DENIS DE LA REUNION Service Administratif Régional 166 rue Juliette Dodu 97488 SAINT DENIS (REUNION) CEDEX	02.62.40.58.30

<b>TOTAL</b>	<b>148</b>	<b>52</b>	<b>200</b>			
--------------	------------	-----------	------------	--	--	--